



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

### MOLINES EN QUEYRAS

**Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, HOUSSET Raphael, CLEMENCEAU Philippe, GICQUEL Mathieu, ROUX Delphine, BONNIN Gilbert**

**Absent :**

**Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert**

**Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation d'ajouter 3 délibérations à l'ordre du jour.**

**Pour à l'unanimité**

#### **1/ Approbation du compte rendu du conseil du 17 septembre 2020**

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 17 septembre 2020 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve, le compte rendu de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2020.

Il est demandé de rajouter dans le compte rendu qu'un panneau d'information indiquant le WC public devra être installé dans Molines

**Vote : POUR à l'unanimité**

#### **2/ Délibération réapprouvant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme suite aux modifications demandées par les services de l'Etat.**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 17 septembre 2020 validant le retrait de la délibération d'approbation de la révision générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme suite à la demande des services de l'Etat.

Madame le Maire expose aux membres du conseil :

Afin de répondre aux observations issues des remarques formulées par l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°3 est supprimée dans son intégralité. Seul reste applicable sur la zone Ut le règlement écrit. De même l'OAP n°6 est modifiée : la flèche indiquant un accès privé est supprimée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par **7 voix POUR , 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS** approuve la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

#### **3/Délibération instaurant le droit de préemption sur la commune de Molines en Queyras**

Madame le Maire expose aux membres du conseil que vu la précédente délibération réapprouvant la révision générale du PLU, il est nécessaire de redélibérer concernant l'instauration du droit de préemption.

**Vote : POUR à l'unanimité**

#### **4/Délibération transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Guillestrois Queyras.**

Madame le Maire rappelle que la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 (loi ALUR) a rendu obligatoire la compétence « PLU – Documents d'urbanisme – Carte communale » pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sauf si 25% des communes représentant plus de 20% de la population

## 10/ Contrats d'assurance des risques statutaires

Madame le Maire rappelle que la commune a acté son adhésion à un contrat d'assurance statutaire, par délibération en date du 12 mars 2018. Cette adhésion s'est matérialisée par la signature d'une convention avec le centre de gestion des Hautes Alpes. Mme le Maire propose de prolonger le marché d'assurance statutaire pour une durée de 1 an.

**Vote : POUR à l'unanimité**

## Questions diverses

- Aides aux sinistrés des Alpes Maritimes
- Proposition d'une date pour la réunion avec le Parc Naturel Régional du Queyras pour travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde
- Commission travaux et patrimoine à la communauté de communes du Guillestrois Queyras : M Challot Serge se propose pour remplacer Mr Fouque Christian, Mr Garcin Michel se propose comme suppléant.
- Un compte-rendu des visites de hameaux est en cours de rédaction. Les visites ont été appréciées par les habitants
- Un courrier de relance a été envoyé à la Communauté de communes du Guillestrois Queyras dans le cadre du GEMAPI pour l'entretien des rifs de la commune
- Déclenchement des opérations de déneigement
- Travaux cabane Sommet Bucher
- Avancement du dossier sentier du Col Agnel
- Point sur l'affouage
- Bilan luge saison été
- Etat des lieux des passerelles et des ponts à prévoir
- Remplacement de la taxe habitation – réunion sur les finances publiques le 23 novembre à 10h30
- Animation jeux vidéo à la bibliothèque le 26 octobre
- Mise en place des Molochs à Fontgillarde
- Travaux d'amélioration pour l'accès au cimetière de Fontgillarde terminés
- Installation des bacs à compost collectifs au coin
- Recensement 2021 – Rendez-vous avec l'inspecteur de l'INSEE le 25 novembre
- Nettoyage des réservoirs d'eau potable terminé
- Contrôle des poteaux incendie sur l'ensemble de la commune effectué par le SDIS
- Problème d'éclairage public récurrent malgré les interventions d'Ineo
- Avancement des travaux de transfert du Skate Park

Fin de la séance 20H00



Le Maire

GARCIN Valérie